



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'Evaluation 2017-2018

Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes

Silvia Beltramo, Politecnico di Torino

arch.silvia.beltramo@gmail.com; silvia.beltramo@polito.it, +39.339.4353859

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Table des Matières

1. Sommaire Exécutif

2. Introduction

3. Corps de l'Evaluation

3.1 Thème de l'Itinéraire Culturel

3.2 Liste des priorités d'action

- 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement ;
- 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen ;
- 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ;
- 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts ;
- 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

3.4 Outils de communication (utilisation des logos, etc. ou partie "certification" de la check-list)

4. Conclusions et Recommandations

5. Liste des Références

6. Programme de la visite de terrain

7. Checklist

Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ou l'Institut Européen des Itinéraires Culturels.

1. Sommaire Exécutif

L'importance fondamentale du thème de cet itinéraire dans la construction de l'Europe au Moyen-Âge ne fait aucun doute : en effet, l'Ordre des Cisterciens, l'un des principaux acteurs du paysage européen du XIIème siècle, en a influencé certains aspects essentiels. L'ensemble des critères de l'initiative "Itinéraires Culturels européens" du Conseil de l'Europe sont potentiellement concernés et ont été efficacement développés par la Charte. L'itinéraire des Abbayes Cisterciennes mérite d'être reconnu comme l'un des itinéraires les plus intéressants et les plus efficaces.

Comme l'indique le rapport, les actions qui devraient être menées afin de développer l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes peuvent être structurées en plusieurs points :

- Collaboration avec d'autres Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ;
- Coordination des directeurs de l'itinéraire culturel des Abbayes Cisterciennes ;
- Augmentation de la visibilité de l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes et du logo du Conseil de l'Europe ;
- Collaboration et coopération avec davantage d'abbayes et de lieux cisterciens en Europe ;
- Établir un comité scientifique pour l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes ;
- Encourager les activités entre les sites cisterciens et l'art contemporain ;
- Développer les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ;
- Stimuler le tourisme culturel et le développement culturel durable.

L'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes a donc amélioré ses performances relatives aux critères de la Résolution du Conseil de l'Europe lors des trois dernières années. La certification d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe devrait être maintenue, compte tenu des progrès réalisés et des bons résultats concernant la vérification globale relative à la conformité des itinéraires.

Toutefois, certaines des observations et des recommandations mentionnées ci-dessus nuancent ces résultats positifs en suggérant à nouveau des points similaires à l'évaluation précédente (2013). Il est donc fortement recommandé à l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes de travailler activement, l'année prochaine, à l'amélioration et à la résolution des problèmes critiques qui sont encore présents.

Afin d'aider à la résolution de certains de ces problèmes, les activités menées par l'itinéraire devraient être supervisées, et cela, dès l'année prochaine.

Sommaire des conclusions

Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.

L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action, CM/Res(2013)67.

L'itinéraire culturel devrait travailler à l'amélioration de certains critères. En particulier :

1. Coopération en matière de Recherche et de Développement
3. Echanges culturels et éducatifs des jeunes européens
5. Tourisme culturel et développement culturel durable

L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.

2. Introduction

L'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes est entré dans le programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en mai 2010 (la mention a été officiellement attribuée le 10/12/2010 à l'abbaye de l'Escaladieu).

L'objectif principal de cet itinéraire est de mettre en valeur le patrimoine cistercien en faisant connaître les chemins de l'influence monastique européenne au Moyen-Âge. Depuis sa création en 1098 à Cîteaux, l'Ordre des Cisterciens, sous la Règle de Saint Benoît, s'est diffusé de manière exceptionnelle à travers l'Europe, en partant de quatre "abbayes mères" : La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond. Il n'existe aucun autre Ordre religieux qui ait connu une croissance si importante en si peu de temps. Le patrimoine cistercien surpasse ainsi les particularités locales pour contribuer *de facto* à l'identité culturelle européenne ; il représente un patrimoine culturel commun inestimable, un exemple encore actuel de "gestion durable" du territoire, un atout pour l'éducation et la connaissance.

L'association "Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens" a été créée en 1993. C'est une organisation bénévole à but non lucratif¹, qui a pour but de mettre en relation un grand nombre de sites avec un patrimoine commun en Europe. La Charte européenne vise à créer des relations structurelles entre les propriétaires et (ou) les responsables des Abbayes Cisterciennes ouvertes au public, en vue d'organiser des actions culturelles ou touristiques communes et de les valoriser auprès des administrations locales, régionales, nationales et internationales.

L'association rassemble 190 Abbayes Cisterciennes ou entités de natures différentes (organismes gouvernementaux, communautés religieuses, autorités publiques, institutions, propriétaires privés et associations locales) issus de 11 pays d'Europe. Le réseau comprend certains sites d'importance particulière, connus et très visités, y compris trois sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, mais également des sites moins connus, publics ou privés.

Le programme des activités menées pendant ces dernières années par les membres de la Charte est organisé selon trois priorités :

1. développement durable du territoire et des paysages ;
2. échanges éducatifs et culturels (découverte du patrimoine monastique européen) ;
3. tourisme culturel (patrimoine, produits locaux, activités culturelles et artistiques, coopération avec d'autres itinéraires culturels).

Ce rapport présente une évaluation sur trois ans de l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes (2014-2017). Outre le fait d'analyser son historique et son statut actuel, celui-ci fournit des recommandations pour le futur de l'itinéraire Culturel (IC) du Conseil de l'Europe.

La méthodologie de l'évaluation se base sur les éléments suivants :

- Une analyse de la documentation au sujet de l'IC
- Une analyse des informations relatives à l'IC fournies par l'association du réseau et par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, ainsi que l'analyse de la présence sur internet des différents membres ;
- Des interviews avec les principales parties prenantes de l'IC, ainsi que des questionnaires spécialement créés pour trente membres de la Charte, offrant un aperçu utile de la gestion de l'itinéraire, de ses activités principales et de ses projets futurs.

¹ "La Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens est une association régie par la loi française du 1er juillet 1901".

- Une analyse de certains indicateurs particuliers relatifs à la culture et au tourisme. En effet, il est important d'évaluer la mise en valeur et la visibilité de l'itinéraire (en contrôlant les informations disponibles en ligne), la façon dont l'itinéraire influence les tendances touristiques en termes de flux, et si l'itinéraire facilite le développement de projets touristiques impliquant différents acteurs ;
- La visite de l'expert sur quelques sites d'abbayes cisterciennes du réseau.

3. Corps de l'Evaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

L'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes se base sur un réseau de régions unies par un patrimoine historique : des abbayes cisterciennes de différentes périodes (médiévales et des temps modernes). Contrairement aux chemins de pèlerinage, le réseau des Abbayes Cisterciennes en Europe représente un système de vie, stable et territorialement ancré, inspiré par un idéal de renouveau religieux, mais ciblant également un nouveau rapport entre l'homme et le paysage. A la mort de Saint Bernard de Clairvaux (1153), le nombre total d'Abbayes Cisterciennes était de 338 (dont 68 directement fondées par Clairvaux), et l'Ordre s'était étendu de la Suède au Portugal et de l'Ecosse aux pays de l'Est de la Méditerranée. A la fin du XIIIème siècle l'on comptait 500 bâtiments cisterciens. Pendant le XVème siècle, au plus fort de son extension, l'Ordre en a recensé près de 750.

Depuis sa création, l'Ordre Cistercien s'est distingué par sa volonté de revenir à la vocation originale du monachisme, tout en instaurant de grandes innovations. Les nouveaux règlements ont exigé une ascèse sévère, rejeté toute sorte de recettes féodales et ont réintroduit le travail manuel pour les moines, qui est devenu un trait principal de leur vie quotidienne. L'originalité des monastères se reflétait dans leur caractère à la fois intellectuel et spirituel, mais également dans l'ingéniosité technique des moines et leurs remarquables talents d'organisation, de planification et de construction.

A ses débuts, la vie cistercienne mettait l'accent sur le travail manuel et l'autosuffisance, et de nombreuses abbayes traditionnelles subvenaient à leurs besoins grâce à des activités telles que l'agriculture et le brassage de bières. L'architecture cistercienne est considérée comme l'une des plus intéressantes de la période médiévale par rapport aux compétences techniques développées et aux solutions grandioses adoptées lors de la construction de bâtiments. Par ailleurs, en ce qui concerne des domaines tels que l'agriculture, l'ingénierie hydraulique et la métallurgie, les Cisterciens sont devenus les principaux artisans de la diffusion des technologies en Europe médiévale.

Ces maisons religieuses ont appartenu à différentes congrégations ou groupes, selon les époques. Aujourd'hui, l'Ordre Cistercien est divisé en deux :

- La Commune Observance, qui compte environ 30 monastères et 800 chœurs de moines, principalement en Autriche, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, au Vietnam et en Erythrée. Ils représentent le corps principal de l'Ordre et suivent une règle de vie modérée. En Asie, ils dirigent des fermes, et dans d'autres parties du monde ils travaillent dans des écoles et dans des paroisses.
- La Stricte Observance (ou les Trappistes), qui compte environ 100 monastères, 1566 profès solennels de moines choristes et 150 profès solennels de moines non choristes (frères laïcs). En incluant ceux qui sont en formation monastique, ainsi que les oblats, leur nombre atteint 2132.

L'héritage cistercien représente, encore aujourd'hui, une valeur commune (historique, culturelle ou relative au patrimoine) pour plusieurs pays européens et offre une base solide pour le développement d'activités innovantes et de produits liés au tourisme culturel.

Le thème culturel a fait l'objet de recherches et a été étudié par de nombreux universitaires et experts de différentes régions d'Europe, comme le confirment les nombreuses références de la riche bibliographie publiée par Cistercian World (l'annexe en présente un bref témoignage). Par ailleurs, le thème de l'itinéraire Culturel prend en compte et explique l'importance historique du patrimoine européen matériel et immatériel, identifie, préserve et développe les sites européens de patrimoine des zones rurales, et valorise le patrimoine des lieux et des bâtiments peu connus aussi bien que ceux de grande importance.

Pour conclure, le thème culturel de l'itinéraire satisfait les critères de la "Liste des critères d'évaluation des thèmes" de la Résolution CM/Res(2013)67.

3.2 Liste des priorités d'action

Bien que la certification d'itinéraire culturel européen ait été accordée en 2010, la Charte des Abbayes Cisterciennes est bien plus ancienne : elle existe en France depuis 1998. Lorsqu'elle a reçu la mention du Conseil de l'Europe, elle s'était déjà étendue en incluant 11 pays européens. C'est pour cela que l'association présente un programme d'activités quantitativement et qualitativement admirable, concernant différents champs d'action. L'analyse de ces activités est facilitée par la publication d'un bulletin trimestriel (qui, depuis 2012, est disponible aussi bien en ligne que sur papier pour les membres) dans lequel sont annoncés les initiatives ou les événements programmés ou réalisés par les associés. Toutes les actualités sont publiées dans les langues respectives d'origine : le bulletin est donc multilingue.

3. 2. 1 Coopération en matière de Recherche et de Développement

Une étude des actualités et des activités publiées en ligne révèle que les abbayes appartenant à la Charte portent un grand intérêt aux recherches et aux connaissances. Des conférences, des réunions et des séminaires ont été menés à échelles locale et internationale pendant ces trois années, et ont donné lieu à plusieurs publications. Ces activités s'adressent surtout à un public local et cherchent à faire connaître le patrimoine et l'identité de la culture cistercienne. La variété de sujets, de la musique à la spiritualité, des paysages à la vie monastique, constitue un atout fondamental dans le développement de l'itinéraire culturel.

Malgré d'importants efforts fournis par les membres de la Charte pour promouvoir la recherche, le développement et les connaissances liées à l'héritage culturel cistercien, il convient de souligner que l'itinéraire culturel n'a pas formé de comité scientifique ; or, cela est exigé par la Résolution du Conseil de l'Europe (2013)67E (Liste des critères d'évaluation des thèmes, point 2).

Bien qu'une grande partie des activités menées par les membres dans le domaine de la connaissance et de la recherche bénéficie du soutien d'institutions et d'universités (Université de Paris 1 - Sorbonne, Université de Burgos (UBU), Universidad de la Experiencia, CERHIC, Université Reims Champagne-Ardenne, Université de Gembloux, Université de Tours), il n'existe pas, à l'heure actuelle, de collaboration structurée et centralisée entre la Charte et les universités européennes.

Le Comité scientifique devrait être multidisciplinaire et les membres devraient être originaires de plusieurs pays européens. Ils devraient avoir une expertise dans différentes disciplines étroitement liées au thème de l'itinéraire culturel, mais également une expertise en économie, en tourisme en communication. Le Comité scientifique devrait coordonner l'ensemble des connaissances et des activités de recherche des membres de la Charte, proposer des projets impliquant la recherche scientifique, donner lieu à des publications et de la documentation, favoriser les contacts avec les représentants en Europe des sciences concernées par les projets.

La Charte a l'intention de travailler dans cette direction l'année prochaine, de constituer un comité scientifique et d'établir des collaborations avec les universités susceptibles de mettre en place des projets européens.

3. 2. 2. Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Le thème de l'itinéraire représente un exemple important de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens et contribue à une interprétation de la diversité de l'Europe actuelle. Une grande partie des activités menées par les membres de l'itinéraire visent à enrichir et à mettre en valeur les connaissances liées à l'histoire et à la mémoire du monde cistercien, en accord avec les clauses de la Résolution CM/Res (2013)67. En particulier :

- expliquer l'importance historique du patrimoine européen matériel et immatériel ;
- identifier, préserver et développer le patrimoine européen des sites ruraux, et valoriser le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe.

De nombreuses visites thématiques ont été réalisées dans différentes abbayes selon les thèmes de la vie monastique, tels que l'alimentation, la musique, les vêtements, la prière, les lectures de textes sacrés, les jardins monastiques, le travail des moines, l'usinage des métaux, etc. [Abondance (FR), 2016; Alcobaça (PT), 2016; Eberbach (DE), 2016; Grandselve (FR), 2016; Maulbronn (DE), 2016, Morimondo (IT) 2016; Noirlac (FR), 2015, 2016; Rioseco (ES); Salem (DE), 2016; Signy (FR), 2016; Koad Malouen (FR), 2016, Maubuisson (FR), 2016; Villers (BE), 2015, 2016].

Des expositions temporaires ont été organisées à Ten Duinen (BE) en 2016 et à Villers (BE) en 2015 et en 2016.

Certains musées ont mis en place de nouvelles expositions ou parcours entre 2015 et 2017, tels que :

- Clairvaux (FR), en 2015, à l'occasion des célébrations 900 ans après sa fondation par Saint Bernard, avec une nouvelle visite du centre monastique, une exposition sur la vie monastique, politique, économique, artistique et intellectuelle de Clairvaux du XII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, et d'autres événements tels que des conférences, des séminaires et des expositions visant à faire connaître le lieu et à promouvoir son développement.
- Morimond (FR) 1117 (?) – 2017: *neuf siècles d'histoire cistercienne*. L'Association des Amis de Morimond a organisé deux événements en 2017 afin de commémorer ce 900^{ème} anniversaire, auxquels ont également participé les abbayes de Langres et de Chaumont (abbayes-filles).

Les Journées Européennes du Patrimoine ont été célébrées dans différents lieux, y compris au Collège des Bernardins (FR) en 2015 et 2016, ainsi qu'à Epau (FR) en 2015.

Différentes actions sont destinées à la restauration et à la conservation du patrimoine matériel des abbayes, comme le prévoit la Résolution du Conseil de l'Europe(2013)67E ("prendre en compte et promouvoir les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'Icomos concernant la restauration, la protection et la valorisation du patrimoine, les paysages et l'aménagement territorial").

Parmi ces actions, d'importants travaux de restauration ont été réalisés à l'abbaye de Herkenrode (BE). Le site a été inauguré en 2015 avec une nouvelle visite des lieux après la restauration de la métairie, des anciennes écuries et de la grange aux dîmes.

Il serait nécessaire d'investir davantage de ressources dans les futures activités présentées par la Charte de façon à développer des projets qui visent, en accord avec la Résolution du Conseil de l'Europe (2013)67E, à sensibiliser les décideurs, les spécialistes et le public en général, grâce à une formation adéquate, à la notion complexe de patrimoine, à la nécessité de le protéger, de l'interpréter et de le mettre en avant en tant que vecteur de développement

durable, ainsi qu'aux défis et aux opportunités qu'il représente pour le futur de l'Europe. Par ailleurs, il serait souhaitable de rendre plus visible ce qui a été réalisé dans cette direction, en mettant l'accent sur la communication à ce propos.

3. 2. 3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

L'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes organise certains types d'échanges pour les jeunes Européens. Des ateliers créatifs de découverte des abbayes ont été menés en 2016 à Noirlac (FR) ainsi qu'à Rioseco (ES) en 2015 et 2016. L'abbaye de Zdar (CZ) a mis en place un programme pédagogique pour les écoles. Des volontaires de l'abbaye de Morimondo (IT) ont réalisé des ateliers miniature pour les enfants en 2015, 2016, 2017. Certains sites ont procédé à une formation spécifique de leur personnel afin de mettre en place des tours guidés pour enfants à propos des différents aspects de la vie monastique au sein des abbayes cisterciennes.

Les principaux sites de l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes auraient dû baser une grande partie de leurs activités sur la pédagogie culturelle pour la jeunesse et pour les étudiants. Des modèles pédagogiques centrés sur le tourisme pour la jeunesse (en particulier le tourisme scolaire) et pour les adultes (le tourisme culturel en général) auraient dû être utilisés, en s'appuyant sur des méthodes inductives d'enseignement et d'apprentissage, telles que l'interprétation et la médiation communicatives.

La Charte devrait investir davantage de ressources dans ses futures activités afin d'améliorer les propositions pour les jeunes, par exemple avec un projet commun géré par un personnel spécialement formé.

L'Association devrait amplifier ses activités d'échanges culturels et pédagogiques destinés à la jeunesse, dans le but de :

- offrir, à différents niveaux, des opportunités collaboratives pour les établissements scolaires ;
- donner lieu à des activités de coopération avec ces établissements scolaires ;
- mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants.

3.2.4 Pratique contemporaine de la Culture et des Arts

Les principales activités de l'itinéraire sont centrées sur le patrimoine culturel ; quelques activités ont été menées séparément afin de développer la culture de l'art contemporain et le dialogue entre différents artistes. Les abbayes accueillent de nombreuses expositions d'artistes contemporains dans les espaces qui y sont dédiés, en particulier dans celles qui n'abritent plus de communautés de moines.

Parmi les expositions documentées dans le bulletin d'informations se trouvent celles de :

Epau (FR): différentes expositions temporaires de photographies selon différents thèmes (2015); Fontfroide (FR) (2015); Koad Malouen (FR): une série d'expositions réalisées par des artistes contemporains (2015, 2016, 2017); Maubuisson (FR) (2016, 2017); Noirlac (FR): quelques installations d'art contemporain (2015, 2016); Villers (BE): exposition temporaire de sculptures (2017).

Un festival international de théâtre contemporain et de danse a lieu chaque année à l'abbaye de Zdar (CZ) : le Festival International *KoresponDance*.

La Charte devra concentrer une partie de ses efforts à la proposition de nouvelles initiatives cohérentes par rapport à ce critère et partagées par les différents membres.

Par exemple, il pourrait être intéressant d'organiser des expositions temporaires à propos d'aspects communs du monde cistercien, interprétés par différents artistes. Ces manifestations devraient être communes à différentes abbayes appartenant au réseau, créant ainsi des expositions itinérantes.

3. 2. 5 Tourisme culturel et développement culturel durable.

L'ensemble des sites réalise différents projets en termes de développement durable, mais aucune initiative commune n'a été menée à l'échelle du réseau.

Dans plusieurs abbayes ont été mises en place certaines initiatives louables visant à la valorisation et au développement du tourisme culturel et durable du point de vue de l'environnement et des paysages. En 2015, à l'abbaye de Chaalis (FR), la turbine du moulin a fait ses premiers tours et la dynamo a alimenté une panoplie d'ampoules grâce au travail de quelques volontaires. A Corazzo (IT), les volontaires du projet "Gedeone" gèrent les 8 hectares des terrains de l'abbaye en reprenant d'anciennes cultures de plantes et d'herbes aromatiques et emploient des travailleurs avec des troubles psychiques et/ou sociaux.

Il existe un projet en cours cherchant à proposer un itinéraire le long de "I Sentieri di Gioacchino da Fiore" en Calabre, dans le but de redécouvrir les nombreux lieux fréquentés par les abbés cisterciens et les théologiens, en les rendant accessibles aux touristes.

Un projet a été préparé à l'abbaye de l'Escaladieu (FR) pour mettre à profit les espaces interactifs et multimédia du musée, tandis qu'à Herkenrode (BE), dans les bâtiments de la métairie, un musée appelé "Centre d'expérience" a été consacré à l'histoire de l'abbaye.

A Villers (BE), un nouveau centre d'accueil des visiteurs a été inauguré après la restauration de plusieurs bâtiments entre 2010 et 2012, avec une visite exceptionnelle reliant les deux parties du site, qui sont divisées par le passage d'une route et d'une voie ferrée... L'ancien moulin de l'abbaye a été converti en centre d'accueil des visiteurs ; une roue à aubes générant de l'électricité a été réinstallée. A Zdar (CZ), un nouveau musée sur l'histoire de l'abbaye a été ouvert le 1^{er} août 2015. Le nouveau musée fera partie du projet général d'échange culturel dirigé par SE.S.TA, une association culturelle à but non lucratif. Il est cofinancé par des sponsors et par le plan européen de développement régional.

La majorité des activités liées au tourisme sont des circuits à thèmes. Cependant, les célébrations représentent les événements les plus importants : en effet, ceux-ci sont habituellement associés à des dates importantes pour l'histoire d'une abbaye et rassemblent plusieurs initiatives en même temps. En dehors des vins, les foires et les marchés spécialisés dans les productions typiques du monde cistercien sont encore peu représentés, considérant leur potentiel. Toutefois, un marché de produits locaux a eu lieu à Morimond en 2017.

Il n'existe pas de statistiques sur le nombre annuel de visiteurs par abbaye².

La cotisation annuelle d'adhésion à la Charte pour chaque membre est définie selon le nombre de visiteurs. Les estimations budgétaires pour 2018 sont de 11 000 euros, c'est-à-dire 61 euros par partenaire : l'on peut en déduire que le nombre de visiteurs par site se situe en moyenne entre 5 000 et 10 000 visiteurs par an. Le deuxième chiffre, le plus élevé, semble plus acceptable : il correspondrait à un flux touristique global de près de 2 millions de visiteurs par an sur l'ensemble du réseau. C'est un chiffre important, qui devrait s'amplifier avec un investissement dans la communication et dans la création de produits touristiques particuliers.

Il convient de noter que cette estimation du nombre de visiteurs, calculée sur la base des frais payés par les membres, est constante depuis plusieurs années, mais n'augmente pas. A noter également que plusieurs abbayes n'émettent pas de billets d'entrée ordinaires, ce qui ne permet pas un décompte précis du nombre de visiteurs par an.

Afin d'atteindre ce résultat, une stratégie commune, visant à présenter le réseau comme un réel organisme d'accueil et à élaborer des produits touristiques innovants et plus ciblés selon les particularités de l'offre, serait la bienvenue. Etant donnée l'autonomie totale des sites et, en particulier, leur composition très articulée et différenciée en termes de gestion et de

² Les informations sont rendues disponibles seulement pour une partie des sites cisterciens.

fonctionnement, cet objectif est plutôt difficile à atteindre, mais représente néanmoins un intérêt général pour la Charte.

Un projet de développement des activités touristiques devrait être mis en place, comprenant des activités de formation et de développement de compétences, d'extension de l'interprétation multi-médiale, de signalisation sur le terrain, de promotion d'activités comme les voyages de presse, ainsi que des présentations lors d'événements internationaux sur le thème du voyage. Ces événements pourraient en partie bénéficier de possibilités de financements grâce au réseau.

Une mise à jour des informations et des recherches à propos des impacts économiques de l'Itinéraire Culturel sur les territoires concernés serait souhaitable. Le tourisme en tant qu'activité économique peut bénéficier de l'apport du secteur privé, par exemple grâce à l'engagement de PME et à une approche plus enthousiaste de la part des industries touristiques locales à l'utilisation de l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes comme opportunité commerciale. Certaines activités sont menées conjointement par les sites de l'Itinéraire culturel avec des opérateurs touristiques, mais ces initiatives ne sont pas centralisées au niveau du réseau.

Le développement du tourisme dans l'ensemble du réseau est largement susceptible de profiter à l'Itinéraire et représente le point qu'il convient d'améliorer en priorité.

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

L'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes se base sur un réseau de régions unies par un patrimoine historique d'abbayes cisterciennes de différentes périodes. Il rassemble plus de 190 sites à travers 11 pays, y compris des sites de grande valeur inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Charte a été fondée afin de rassembler les propriétaires de différentes abbayes, d'échanger les expériences et de partager des lignes directrices en matière de gestion et de conservation des actifs.

Ses objectifs sont principalement culturels, sans toutefois exclure la réalité des contraintes économiques et environnementales, y compris celles qui caractérisent les lieux avec une forte activité touristique. Parmi les objectifs de l'association : "cette volonté de préserver et de valoriser ce patrimoine, cette passion d'apprendre, cet esprit de partage et d'échange, ce respect de l'esprit des lieux et cette détermination à transmettre". Ces valeurs sont présentées dans la Charte des valeurs publiée sur leur site dans différentes langues européennes.

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé d'un minimum de 18 et d'un maximum de 24 membres, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Il est renouvelable par tiers tous les ans. Les candidats pour le conseil d'administration sont les sites cisterciens eux-mêmes, et non des personnes individuelles.

Le conseil d'administration :

- se réunit au moins deux fois par an ;
- examine et approuve le rapport d'activités ainsi que les comptes passés et prévisionnels à soumettre à la réunion générale des participants ;
- désigne les responsables du Bureau pour l'application des lignes directrices définies par cette Assemblée.

Le Bureau est composé d'au moins 4 membres : le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Il peut occasionnellement être enrichi par d'autres membres, y compris les responsables des commissions.

Le président a le pouvoir d'appliquer les décisions prises par le conseil d'administration et par le Bureau, y compris de signer les documents juridiques et financiers.

En 2017, le conseil d'administration était composé de 21 membres, dont le président (Dominique Mangeot), deux vice-présidents, un président honoraire (l'ancien président, Jean-François Leroux) et trois conseillers du président.

L'Assemblée Générale de la Charte se tient chaque année dans l'une des abbayes membres, tour à tour en France ou dans un autre pays européen. Ce n'est pas un événement officiel : l'assemblée est organisée autour de conférences (forums) et/ou d'ateliers thématiques. Les programmes d'activités sont discutés par l'ensemble des membres, et les responsabilités liées à leur gestion sont attribuées.

A l'occasion de chacune des réunions, l'Assemblée adopte un rapport sur l'activité de l'Association. Le financement du réseau est assuré par les cotisations et par la vente de produits (publications, cartes, plaquettes et logos). Chaque site membre présente ses activités, soulignant quels types de financement ils ont obtenu (de l'Etat, d'autorités publiques, de projets européens).

A l'heure actuelle, aucune proposition pour un projet européen n'a été présentée conjointement par différents membres de la Charte.

Le dernier budget publié par l'association est le budget prévisionnel de 2017, d'un montant de 16 100 euros.

Les états financiers présentés par l'Association lors des trois dernières années démontrent un résultat positif avec un actif budgétaire important (2014 : 62 897€ ; 2015 : 54 901€ ; 2016 : 63 303€) ; cependant, une grande partie des ressources sont des marchandises (publications et cartes) qui ne permettraient pas à l'Association de promouvoir des projets communs ni d'investir dans le système de communication.

Le réseau semble capable d'une présence et d'une production culturelles remarquables, mais sans avoir les moyens de l'exploiter pleinement aux niveaux économique, touristique et commercial. Cela tient probablement à l'hétérogénéité de sa composition, qui devrait être surmontée en agissant sur des projets d'ensemble ainsi qu'en faisant appel à des fonds communautaires, et pas uniquement dans le domaine de la culture.

Un critère d'évaluation important concerne la représentation de l'itinéraire au niveau européen, en relation avec le patrimoine culturel et religieux qu'il souhaite interpréter.

A partir des recherches menées à ce sujet, il est possible de dresser une base de données utiles à la compréhension du thème. Une recherche préliminaire a été conduite à cet effet, recensant le nombre de sites cisterciens en Europe, en prenant également en compte les sites abandonnés.

Le nombre estimé d'abbayes cisterciennes (parmi celles-ci, les abbayes encore utilisées comme foyers monastiques, celles qui sont abandonnées, ainsi que les musées), en prenant en compte l'ensemble des réformes mises en place et les congrégations existantes, est d'environ 2400 dans les pays faisant partie du Conseil de l'Europe.

Il convient de remarquer que la plupart d'entre elles accueillent encore aujourd'hui des communautés religieuses qui n'ouvrent pas leurs sites au public, alors que l'ouverture au public est un critère fondamental et incontournable pour les membres de la Charte.

L'analyse montre que certains pays ne sont pas représentés au sein de l'Association (Hongrie, Autriche, Pays-Bas, Irlande, Croatie, Roumanie, Slovaquie, etc.), tandis que d'autres ont une présence considérablement réduite (Italie, Royaume-Uni, Espagne).

Dans chaque itinéraire culturel européen, l'Association qui tient le rôle principal dans la valorisation et la gestion de l'itinéraire est celle qui a le plus grand nombre de participants, mais il est important de développer un projet pour le recrutement des effectifs pendant les prochaines années, avec des actions visant à augmenter le nombre d'États membres et le

nombre de sites pour chacun d'entre eux, en particulier pour ceux qui ne sont pas, ou moins, représentés.

Participation et satisfaction des membres

Les questionnaires se sont révélés un outil utile pour comprendre la participation active des membres et le niveau de satisfaction atteint par les sites qui font partie de la Charte.

Des réponses aux questionnaires qui ont été reçues, bien que limitées, certaines informations ont émergé et ont confirmé les analyses qui ont été menées jusqu'ici.

1. Les membres de la Charte ne semblent pas être tous conscients de faire partie d'un Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Il y a une confusion terminologique entre la Charte européenne des Abbayes Cisterciennes et l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes. La signification de cette certification européenne n'est pas claire, ni ce qu'elle implique et le potentiel qui peut en découler ;
2. Cette absence de clarté au sein des membres de la Charte se reflète sur leur communication externe ; peu de membres mettent en valeur le label européen et en informent les visiteurs ;
3. De nombreux membres devraient s'investir davantage dans la gestion et la planification des activités de la Charte, la mise en place d'une coordination nationale ou de groupes thématiques, afin d'être plus actifs. Le budget limité et l'absence d'activités communes, au niveau régional ou national, restreint considérablement sa capacité d'action et de reconnaissance.

3.4 Outils de communication

Lors des trois dernières années, l'Itinéraire culturel européen a créé un grand nombre d'outils à la fois traditionnels et numériques, destinés aux touristes.

Il y a quelques années, la Charte a publié une carte IGN des abbayes et des sites cisterciens en France, ainsi qu'un guide touristique intitulé "Sites Cisterciens d'Europe", contenant des cartes individuelles des abbayes membres de l'itinéraire (2012). De plus, une documentation considérable à propos des abbayes cisterciennes est disponible, explorant l'ensemble des aspects de l'histoire et de la vie cistercienne au Moyen-Âge.

De nouveaux outils pour les visiteurs (tels que les audio-guides dans différentes langues) ont été réalisés pour certains sites, comme l'abbaye de Saint-Maurice (FR) en 2016. Il existe également des visites virtuelles de certaines abbayes, par exemple à Maubuisson et à Villers (BE), avec des outils informatiques qui ont permis de reconstruire les différentes étapes historiques et les anciens bâtiments qui n'ont pas été préservés.

Les audio-guides sont un produit précieux, mais ils ne sont disponibles que sur certains des sites du réseau. Il est conseillé d'étendre l'utilisation d'audio-guides à l'ensemble des sites, ainsi que de préparer des documents téléchargeables permettant au visiteur de planifier sa visite à domicile.

Une autre option possible est la mise en place d'une application pour smartphones afin d'accompagner les visites guidées. Le téléchargement d'audio-guides devrait être facilité et rendu plus attrayant en faisant appel à un portail touristique.

Le potentiel du Web 2.0 (réseaux sociaux, Flickr, Vimeo, YouTube etc.) devrait être optimisé en tant qu'outil promotionnel. Dans notre monde actuel, la promotion en ligne se doit d'être dynamique et interactive. Afin d'être efficace et vivante, elle nécessite l'engagement actif de l'ensemble du réseau, des liens avec les PME, de nombreux contenus et une valorisation du portail par le biais d'activités de promotion. L'expérience montre que l'appartenance à un réseau européen dynamique permet de mettre en valeur les attractions locales.

Site internet

Suite à une étude sur l'utilisation d'internet chez l'ensemble des membres du réseau en 2011, le nouveau site internet www.cister.eu a été lancé en octobre 2012, dans le but d'aider les membres avec leur communication en ligne. L'abbaye responsable de sa gestion est celle de Villers (BE). Le site internet présente la liste de l'ensemble des abbayes du réseau, collecte les informations de l'ensemble des associés et publie un bulletin d'informations 3 ou 4 fois par an. Il comprend également une carte cliquable de l'Europe avec des références à tous les sites du réseau, ce qui rend leur localisation plus aisée. Le site est maintenant disponible en français, en anglais et en allemand, mais l'ensemble des contenus ne sont pas traduits dans ces trois langues.

Une version du site adaptée aux téléphones portables et aux smartphones est également disponible en ligne.

De nos jours, un site internet est un outil essentiel : le site cister.eu présente une structure simple et une sous-division par thèmes, une simplicité d'usage et une bonne communication ; cependant, son interface n'est pas interactive mais plutôt statique. Il a donc la fonction d'un portail de projets, mais n'est pas un outil attractif pour la promotion touristique.

Le contenu des pages est réduit et le potentiel de l'outil n'est pas pleinement exploité. Il serait important d'y ajouter de nouveaux contenus, tels que des produits touristiques, des itinéraires spécialement préparés, une rubrique destinée à la bibliographie et à la recherche, etc. Le site fournit de brèves informations, uniquement en français, à propos du programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe avec référence au lien <https://www.coe.int/en/web/culture-and-heritage/culture>, mais l'Accord Partial Elargi et l'Institut Européen des Itinéraires Culturels ne sont pas mentionnés.

Logo

Le logo de la Charte, utilisé dans chaque communication écrite, a été reproduit sur une plaquette, vendue aux associés et placée à l'entrée des sites, mais le logo du Conseil de l'Europe n'est pas présent aux côtés de celui de l'Association. En revanche, le logo du Conseil de l'Europe est présent sur la première page du bulletin d'information et sur chacune des pages du site internet. Toutefois, il n'est pas situé aux côtés du nom et du logo de la Charte, dans la partie supérieure de la page d'accueil, mais en bas de la page, ce qui ne le rend pas immédiatement visible en entrant sur le site.

L'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes travaillera, au cours des prochaines années, à la promotion et à la visibilité définies par la Résolution du Conseil de l'Europe par le biais d'une standardisation de la signalisation des sites et à une identification de l'ensemble des activités des partenaires de la Charte, en les intégrant à son activité générale.

4. Conclusions et Recommandations

L'importance fondamentale du thème de cet Itinéraire dans la construction de l'Europe au Moyen-Age ne fait aucun doute : en effet, l'Ordre des Cisterciens, l'un des principaux acteurs du paysage européen du XIIème siècle, en a influencé certains aspects essentiels. L'ensemble des critères de l'initiative "Itinéraires Culturels européens" du Conseil de l'Europe sont potentiellement concernés et ont été efficacement développés par la Charte. L'itinéraire

des Abbayes Cisterciennes mérite d'être reconnu comme l'un des itinéraires les plus intéressants et les plus efficaces.

Comme l'indique le rapport, les actions qui devraient être menées afin de développer l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes peuvent être structurées en plusieurs points :

Collaboration avec d'autres Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Ces dernières années, à l'occasion des réunions des directeurs de l'Itinéraire (Forum consultatif et universités d'été de l'IEIC, de Bruxelles, 2013, à Lucca, 2017), des accords ont été conclus afin d'optimiser la coopération entre les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sous différents aspects : l'amélioration des structures de direction, le développement des outils de communication (solutions informatiques), la mise en place de projets de coopération visant à accroître la visibilité des Itinéraires Culturels dans le domaine du tourisme, etc.

Afin d'occuper une meilleure position sur le marché touristique, l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes devrait travailler à l'extension de son réseau de contacts, notamment avec d'autres Itinéraires Culturels aux thèmes similaires. Cette coopération permettrait d'atteindre les objectifs suivants :

- Une définition des projets communs pour solliciter des financements européens.
- Une amélioration des conditions d'administration des Itinéraires Culturels, en particulier sur la question de la soutenabilité budgétaire des unités techniques et administratives.
- La participation à des événements communs visant à promouvoir les produits culturels et touristiques des Itinéraires Culturels, par exemple les salons, les réunions techniques, les événements locaux et régionaux, etc.
- L'échange et le partage d'expériences et de technologies communes pour la promotion des Itinéraires Culturels.

Coordination des directeurs de l'Itinéraire culturel des Abbayes Cisterciennes

Huit ans après avoir obtenu la certification d'Itinéraire Culturel européen, une meilleure coordination dans la réalisation d'actions et d'activités au sein des sites du réseau de l'Itinéraire européen (190 sites ouverts au public) est nécessaire : elle favoriserait l'échange d'expériences et d'initiatives.

Il est également nécessaire d'accroître, dans l'ensemble des sites, la visibilité de l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes, ainsi que de procéder à des activités communes.

C'est pour cela que des réunions périodiques de "délégués locaux" des abbayes membres devraient être organisées (une par pays, par exemple), de façon à coordonner l'ensemble des activités des différents sites et à les partager en tant que travail commun pour la promotion de l'Itinéraire européen.

En vue d'une meilleure gestion des sites appartenant à l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, la Charte pourrait rédiger un Guide de bonnes pratiques comprenant une série d'actions et de mesures visant à moderniser, avec des critères techniques, la gestion intégrale des sites inclus dans l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes.

Augmenter la visibilité de l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes

Cela devrait représenter l'objectif principal de l'Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes pour les prochaines années. La visibilité et la compréhension de l'Itinéraire

pourraient être améliorées grâce aux actions suivantes :

- La mise en valeur du label européen dans l'ensemble des activités et des initiatives du partenariat.
- L'édition d'une nouvelle carte officielle téléchargeable des abbayes appartenant à la Charte.
- La valorisation du site internet officiel www.cister.net avec de nouveaux contenus et de nouvelles applications dans différentes langues européennes.
- Un engagement à faire usage du logo d'appartenance à la Charte sur l'ensemble des documents produits par les partenaires au niveau local et régional.

Accroître la visibilité du logo du Conseil de l'Europe

L'ensemble des sites appartenant à la Charte devraient afficher le logo du Conseil de l'Europe. Ce critère ne peut plus être rejeté.

La Charte recommande à l'ensemble de ses membres d'installer des panneaux d'indication portant le logo du Conseil de l'Europe à l'entrée de leurs villes. Actuellement, trois villages ont déjà installé leur panneau d'indication : Archigny, Aulps et Clairvaux (FR). Même si tous les sites participants ne peuvent pas faire de même, le logo du Conseil de l'Europe devrait être visible à l'entrée du site. Il pourrait également être utile de laisser à disposition, dans les lieux de réception, des documents illustratifs des Itinéraires culturels européens.

Collaboration et coopération avec d'autres abbayes et lieux cisterciens en Europe

Malgré son importance numérique (191 membres), l'une des plus grandes faiblesses du réseau est son manque de visibilité parmi les partenaires extérieurs aux projets de financement européen. Des efforts devraient être menés afin de convaincre leur direction organisationnelle de la valeur de la certification « Itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes ».

Il existe de nombreux itinéraires, dans plusieurs pays européens, reliés au "monde cistercien" : il serait souhaitable d'instaurer une coopération avec ces itinéraires, créant ainsi un véritable réseau européen efficace. L'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes devrait travailler à cette incorporation de réseaux locaux à l'itinéraire.

Établir un comité scientifique pour l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes

Selon le critère défini par le Conseil de l'Europe, le thème doit faire l'objet de recherches menées par des groupes d'experts multidisciplinaires de différentes régions d'Europe, de façon à s'assurer que les activités et les projets qui y sont associés reposent sur un consensus. Ainsi, afin d'améliorer le respect de ce critère, un comité scientifique doit être désigné, composé de différents membres, de différents pays européens et de différents domaines, y compris l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire de l'architecture, l'économie du tourisme, la politique du tourisme, la communication, etc.

La mise en place de ce critère ne devrait pas être difficile, étant donné le grand nombre de collaborations solides déjà établies par de nombreux membres avec des universités prestigieuses et des instituts de recherche.

Ce critère ne peut plus être rejeté

Encourager les activités entre les sites cisterciens et l'art contemporain

Dans les années à venir, l'itinéraire devrait investir des ressources et proposer des idées quant à l'extension des relations entre les sites cisterciens et l'art contemporain, afin d'encourager les activités et les projets artistiques reliant le patrimoine et la culture contemporaine.

Les spécificités de l'itinéraire rendent ce sujet très attractif, étant donné leur intérêt pour le patrimoine matériel, mais surtout, immatériel. L'organisation d'événements associés et de spectacles d'art contemporain sur un thème précis pourrait encourager la participation d'autres populations et citoyens européens passionnés par les pièces de théâtre, la littérature et l'art transversal. Les événements culturels et les spectacles devraient être développés et étendus à l'ensemble du réseau des pays participants.

Il serait intéressant de mettre en place un projet de "festival artistique itinérant" sur les sites du réseau. Dans le cadre de ce projet, l'organisation pourrait s'inspirer de l'histoire cistercienne et de la spiritualité pour créer des événements culturels et des spectacles. Le but serait de faire voyager les artistes au sein du réseau, c'est-à-dire d'inviter les artistes d'autres projets à se produire lors d'événements régionaux, en encourageant une dimension interrégionale.

Développer les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Les principaux sites de l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes devraient baser une grande partie de leurs activités sur la pédagogie culturelle pour la jeunesse et pour les étudiants. Des modèles pédagogiques centrés sur le tourisme pour la jeunesse (en particulier le tourisme scolaire) et pour les adultes (le tourisme culturel en général) devraient être utilisés, en s'appuyant sur des méthodes inductives d'enseignement et d'apprentissage, telles que l'interprétation et la médiation communicatives.

De la documentation spécifique évoquant les sites et leur art devrait être préparée pour les écoles ; des brochures téléchargeables présentant la vie et le patrimoine cisterciens devraient être disponibles en ligne, de façon à pouvoir préparer une visite sur place, ou à servir de support à des leçons particulières.

La publication de guides didactiques (un par région, adaptés aux différents types d'étudiants) serait souhaitable, et des jeux interactifs pourraient être développés spécialement pour inciter les plus jeunes à découvrir le monde de l'art cistercien en identifiant quelques dessins des sites les plus connus.

Stimuler le tourisme culturel et le développement culturel durable

Le tourisme est l'un des domaines dépendant d'un soutien financier, pour lequel l'investissement est nécessaire.

Un programme commun pour le secteur du tourisme durable devrait être développé et étendu à l'ensemble du réseau des pays participants durant les prochaines années. Ce programme devrait être partagé par de nombreux membres du réseau, et devrait tout d'abord être expérimenté sur certains sites, puis étendu à d'autres sites. Une autre aire de développement est la mise en place d'itinéraires de haute qualité proposant un tourisme durable qui mette en valeur les régions. Cette ouverture au tourisme durable exige l'utilisation d'outils numériques et multimédia, non seulement dans le but d'attirer le plus grand nombre de visiteurs possible, mais également de diffuser des informations concernant les thèmes de l'itinéraire.

En développant le potentiel touristique du réseau et des régions participantes, il est nécessaire de créer des liens avec d'autres domaines thématiques du tourisme, au-delà du

patrimoine matériel, afin de renforcer l'offre au sein des régions. Les sites cisterciens font souvent office de courtes pauses lors de voyages plus longs, plutôt que d'être une destination à part entière, ce qui apporte peu de recettes à la communauté. Afin d'être plus attractif auprès des opérateurs touristiques, il est nécessaire de développer une offre de tourisme durable intégrée autour des sites principaux.

Le site internet existant, Cister.net, joue le rôle de portail de projets, mais n'est pas un outil attractif pour la promotion touristique. Bien qu'il fasse la promotion de quelques offres touristiques, il ne fait pas preuve d'un engagement actif avec le secteur du tourisme. Il est nécessaire de développer un portail attractif et interactif favorisant le tourisme et valorisant l'ensemble des régions et les PME actives dans chacune d'entre elles. Le portail devrait être conçu professionnellement par un entrepreneur avec de l'expérience dans ce domaine.

En conclusion, l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes a amélioré ses performances relatives aux critères de la Résolution du Conseil de l'Europe lors des trois dernières années. La certification d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe devrait donc être maintenue, compte tenu des progrès réalisés et des bons résultats concernant la vérification générale de conformité des itinéraires.

Toutefois, certaines des observations et des recommandations mentionnées ci-dessus nuancent ces résultats positifs en suggérant à nouveau des points similaires à l'évaluation précédente (2013). Il est donc fortement recommandé à l'itinéraire européen des Abbayes Cisterciennes de travailler activement, l'année prochaine, à l'amélioration et à la résolution des problèmes critiques qui sont encore présents.

Afin d'aider à résoudre certains de ces enjeux, les activités menées par l'itinéraire devraient être supervisées, et cela, dès l'année prochaine.

5. Liste des Références

Différents documents complétés en vue de l'évaluation triennale de la Route des Abbayes Cisterciennes

1. Formulaire de l'évaluation triennale régulière complété (Document 1) ;
2. Grille d'auto-évaluation complétée (Document 2) ;
3. Déclaration sur l'honneur complétée et dûment signée (Document 3) –
4. Statut légal du réseau à jour ;
5. Liste des membres du réseau à jour ;
6. CR AG ordinaires des dernières trois années ;
7. CR AG extraordinaires des dernières trois années (s'il y a lieu) ; Il n'y en a pas eu de 2015 à 2017
8. Documents budgétaires du réseau (Budget de fonctionnement, plan de budget prévisionnel triennal, financement spécifiques pour la mise en œuvre d'actions précises, p. ex. financement Leader, Interreg, etc.
9. Plan triennal prévisionnel des activités.

6. Visite de terrain de l'expert

▪ Visite de terrain

12 janvier 2018 :

Visite de terrain de l'abbaye de Villers (BE) :

Matinée : réunion avec Michel Dubuisson (secrétaire de la Charte). Echanges sur les thèmes de l'évaluation, les problèmes critiques et les solutions, les actions et les projets en cours.

Après-midi : visite de l'abbaye et du nouveau centre d'accueil des visiteurs.

19 janvier 2018 :

Visite de terrain à l'abbaye de Valserena (IT), (membre de la Charte) :

Matin : réunion avec les représentants des abbayes italiennes membres de la Charte (Tiglieto, Morimondo, Chiaravalle della Colomba, Fontevivo, Valserena, Parabiago). Discussions à propos de la nouvelle Association (Associazione abbazie e siti cistercensi italiani) en cours de création entre les abbayes italiennes.

Après-midi : visite de l'abbaye et du musée.

En 2017 : visite des abbayes de Tiglieto (IT), Fontfroide (FR), Valmagne (FR)

Lors des dernières années, j'ai visité les abbayes (membres de la Charte) de : Le Thoronet, Clairvaux, Citeaux, Pontigny, Fontenay, Loc Dieu, Vaucelles, Chiaravalle della Colomba, Fontevivo, Morimondo, Alcobaça, Léoncel, Poblet, Silvacane, Valsaintes, et de nombreuses autres abbayes qui ne font pas partie de la Charte.

▪ Interviews

Michel Dubuisson (Secrétaire général de la Charte)

Pierpaolo Franzese (Abbaye de Tiglieto)

Pietro Grimoldi (Abbaye de Morimondo)

Francesca Zanella (Presidente Centro Studi e Archivio della Comunicazione | Università degli Studi di Parma, abbaye de Valserena)

▪ Questionnaires

Dominique Mangeot (Président, Fontmorigny)

Jean-François Leroux (Président honoraire, Clairvaux)

Gérard Beureux (Trésorier, Clairvaux)

Camille Sauton (Directrice de l'Itinéraire, Escaladieu)

Michel Dubuisson (Secrétaire général de la Charte, Villers)

Peter Braun, Muriel Lauersdorf (Conseil d'administration, Maulbronn)

David Colling (Conseil d'administration, Clairefontaine)

Kinsky Tamar (Abbaye de Zdar)

Helle Simonsen (Abbaye d'Esrum)

Ana Pagará (Abbaye d'Alcobaça)

Iren Bien (Abbaye de Herkenrode)

Hélène Sire (Abbaye de Vaultuisant)
Christian Barbier (Les Collège des Bernadins)
Agnès Desjobert (Abbaye de La Prée)
Jean Louis de Lagausie (Abbaye de Piedra)
Micheline Galan Duran (Abbaye de Pontigny)
Abbaye Valmagne
Antoine Fayet (Abbaye de Fonfroide)
Amici abbazia Santa Maria di Tiglieto (Abbaye de Tiglieto)
Mariapia Branchi (Abbaye de Valserena)
Silvia Testa (Abbaye Chiaravalle della Colomba)
Abbaye de Fontevivo
Fondazione Abbazia di Morimondo (Abbaye de Morimondo)
Abbaye de Parabiago
Antonio Mangiafave (Abbaye de Corazzo)
La Fabbrica di Sant'Ambrogio (Morimondo, Parabiago)

8. Checklist

COE CULTURAL ROUTES EVALUATION CHECK-LIST			
		Yes	No
3.1 THEME	Does the theme of the Route		
	- represent a common value - historical, cultural, or heritage -to several European countries?	1	
	- offer a solid basis for		
	youth cultural and educational exchanges?	1	
	innovative activities?	1	
	cultural tourism products development?	1	
	Has the theme been researched/developed by academics/experts from different regions of Europe?	1	
3.2 LISTE DES PRIORITÉS D'ACTION	3. 2. 1 Coopération en matière de Recherche et de Développement		
	Does the Route		
	- offer a platform for co-operation in research and development of European cultural themes/values?	1	
	- play a unifying role around major European themes, enabling dispersed knowledge to be brought together?	1	
	- show how these themes are representative of European values shared by several European countries?		0
	- illustrate the development of these values and the variety of forms they may take in Europe?		0
	- have a network of universities and research center working on its theme at the European level?	1	
	- have a multidisciplinary scientific committee?		0
	Does the scientific Committee		
	work on its theme at the European level?		0
	carry out research and analysis of the issues relevant to its theme and/or activities on:		0
	- theoretical level?		0
	- practical level?		0
	3. 2. 2. Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen		
	Do the Route activities (according with the theme)		
	- take into account and explain the historical significance of tangible and intangible European heritage ?	1	
	- promote the CoE values?	1	
	- promote the CoE CRs brand?	1	
	- work in conformity with international charters and conventions on cultural heritage preservation?	1	
	- identify, preserve, and develop European heritage sites in rural destinations?	1	
- identify, preserve, and develop European heritage sites in	1		

industrial areas in the process of economic restructuring?		
- valorize the heritage of ethnic or social minorities in Europe?		0
- contribute to a better understanding of the concept of cultural heritage, the importance of its preservation and sustainable development?	1	
- enhance physical and intangible heritage, explain its historical significance and highlight its similarities in the different regions of Europe?	1	
- take account of and promote the charters, conventions, recommendations and work of the Council of Europe, UNESCO and ICOMOS relating to heritage restoration, protection and enhancement, landscape and spatial planning (European Cultural Convention, Faro convention, European Landscape Convention, World Heritage Convention, ...)?	1	
3. 2. 3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens		
Are the youth exchanges (cultural and educational) planned to		
- develop a better understanding of the concept of European citizenship?		0
- emphasize the value of new personal experience through visiting diverse places?		0
- encourage social integration and exchanges of young people from different social backgrounds and regions of Europe?		0
- offer collaborative opportunities for educational institutions at various levels?	1	
- place the emphasis on personal and real experiences through the use of places and contacts?		0
- set up pilot schemes with several participating countries?		0
- give rise to co-operation activities which involve educational institutions at various levels?	1	
3.2.4 Pratique contemporaine de la Culture et des Arts		
Do the Route's cultural activities (contemporary cultural and artistic practice related)		
- promote intercultural dialogue and multidisciplinary exchange between various artistic expressions in European countries?	1	
- encourage artistic projects that establish the links between cultural heritage and contemporary culture?	1	
- encourage innovative cultural and contemporary art practices* connecting them with the history of skills development?	1	
- encourage collaboration between culture amateurs and professionals via relevant activities and networks creation?**		0
-encourage debate and exchange - in a multidisciplinary and intercultural perspective - between various cultural and artistic expressions in different countries of Europe?		0
- encourage activities and artistic projects which explore the links between heritage and contemporary culture?		0
- highlight the most innovative and creative practices?		0
- link these innovative and creative practices with the history of		0

	skills development?***		
	3.2.5 Cultural tourism and sustainable cultural development		
3.2 LISTE DES PRIORITÉS D'ACTION	Do the Route's activities (relevant to sustainable cultural tourism development)		
	- assist in local, regional, national and/ or European identity formation?	1	
	- actively involve 3 major means to raise awareness of their cultural projects: print, broadcast and social media?	1	
	- promote dialogue between		
	urban and rural communities and cultures?	1	
	developed and disadvantaged regions?	1	
	different parts (south, north, east, west) of Europe?	1	
	majority and minority (or native and immigrant) cultures?		0
	- open possibilities for co-operation between Europe and other continents?	1	
	- draw decision makers' attention to the necessity of protecting heritage as part of sustainable development of the territory?	1	
	- aim to diversify of cultural product, service and activities offers?	1	
	- develop and offer quality cultural tourism products, services or activities transnationally?		0
	- develop partnerships with public and private organisations active in the field of tourism?		0
	Did the network prepare and use tools all along the route to raise the number of visitors and the economic impacts of the route on the territories crossed?		0
3.3 NETWORK	Does the Route represent a network involving at least three Council of Europe's member states?	1	
	Was the theme of the network chosen and accepted by its members?	1	
	Was the conceptual framework for this network founded on a scientific basis?	1	
	Does the network involve several Council of Europe member states in all or part of its project(s)?		0
	Is the network financially sustainable?	1	
	Does the network have a legal status (association, federation of associations, EEIG,...)?	1	
	Does the network operate democratically?	1	
	Does the network		
	- specify		
	its objectives and working methods?	1	
the regions concerned by the project?	1		
its partners and participating countries?	1		

	the fields of action involved?	1	
	the overall strategy of the network in the short- and long term?	1	
	- identify potential participants and partners in CoE member states and/or other world countries?		0
	- provide details of its financing (financial reports and/or activity budgets)?	1	
	- provide details of its operational plan?		0
	- append the basic text(s) confirming its legal status?	1	
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	Does the Route have its own logo?	1	
	Do all partners of the network use the logo on their communication tools?	1	
	Does the Route have its own dedicated website ?	1	
	Is it the website translated into English and French?	1	
	Is it the website translated into other languages?	1	
	Does the network use effectively social networks and web 2.0?		0
	Does the network publish brochures on the Route?	1	
	if yes, are the brochures translated in English?	1	
	if yes, are the brochures translated in French?	1	
	<i>For Certified Cultural Routes only:</i>		
	Is the title of “Cultural Route of the Council of Europe” present on all communication materials (including press releases, webpages, publications, etc.)?	1	
	Is the logo of the Council of Europe present on all communication materials ?	1	
	Is the CoE logo used in accordance to the guidelines for its use (size and position,...)?		0
	Are the logos (Cultural Route + CoE) provided for all the members of the Route?		0
Does the Council of Europe logo appears on road signs/ boards indicating the cultural route?		0	
	SCORE	53	29

Annexe A. Méthode

Un questionnaire spécialement conçu, divisé en deux parties avec des questions ouvertes et fermées, a été distribué aux membres de la Charte.

QUESTIONS		ANSWERS
Quel type de structure êtes-vous?	Abbaye encore en activité avec communauté religieuse	
	Propriété privée	
	Propriété publique	
Activités organisées par votre organisation/association	Concerts	
	Expositions	
	Cinéma, théâtre	
	Salons, marchés	
	Festivals	
Avec quelle fréquence	1 - 2 par an	
	3 - 5 par an	
	6 - 10 par an	
	Plus de 10	
Autres activités	Visites guidées à thèmes ou faites par des spécialistes	
	Publications ou recherche	
	Vente de produits locaux	
Recevez-vous des subventions publiques pour vos activités ?	oui/ non	
Recevez-vous régulièrement de la documentation informative venant du responsable ?	oui/ non	
Quel est votre niveau de participation active à la vie du réseau ?	Elevée	
	Moyenne	
	Faible	
Satisfaction par rapport au fonctionnement du réseau	Bien	
	Assez bien	
	Mauvais	

QUESTIONS OUVERTES (Veuillez écrire vos réponses en majuscules)

1. Le réseau fournit-il des opportunités de comparaisons avec d'autres Itinéraires culturels européens, encourage-t-il la coopération avec d'autres réseaux ? Lesquels ?

2. **Comment le réseau peut-il stimuler le tourisme culturel et le développement culturel durable, développer et offrir des produits touristiques culturels de qualité, des activités ou des services transnationaux, ou développer les partenariats avec les organisations publiques et privées engagées dans le domaine du tourisme ?**
3. **Les activités de l'itinéraire (relatives au développement du tourisme culturel durable) encouragent-elles le dialogue entre les sites cisterciens et d'autres itinéraires culturels ?**
4. **Le réseau valorise-t-il les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens ? Par le biais de quelles actions ?**
5. **La plupart des visiteurs sont-ils conscients du fait que le site cistercien appartient à un itinéraire culturel européen ?**

Annexe B. Références

ABBAYES VINEUSES

Philippe d'Allaines, Stéphanie de Suduirant
Abbaye de Valmagne F 34560 VILLEVERAC

ARCCIS/Liens cisterciens

Frère Gérard Joyau
Abbaye de Bellefontaine F 49122 BEGROLLES EN MAUGES Te1.33 (0)241756040 Fax :
33 (0)241756049 m.info@arccis.org www.arccis.org

CERCOR

MRASH 35 rue du 11 novembre F 42023 SAINT ETIENNE CEDEX 2

CISTERRAE Études Cisterciennes de Franche-Comté

Nalhali Bonvalot 8 rue des Primmeveres F 25770 SERRE-LES-SAPINS

ÉDITIONS GAUD

Henri Gaud II rue Brulard F 77950 MOISENAY Tel 33 (0)1 606694 60 et 33
(0)607650870

FONDATION LES AMIS DES MONASTÈRES

83 - 85 rue Dutot F 75015 PARIS

MONUM

Monsieur Christophe Vallet Président
Comité de Patronage de la Chartre Européenne des Abbayes et Sites cisterciens 62
rue Saint Antoine F 75004 PARIS

ORDO CISTERCENSIS

Abbé Général Mauro Lepori
Piazza del Tempio di Diana 14 – Roma (ITALIE)

REVUE CITEAUX COMMENTARII CISTERCIENSES

Dom Armand Veilleux
Abbaye de Scourmont 294 route du Rondpoint B 6464 FORGES CHIMAY BELGIQUE

Nicolas d'Andoque de Seriège

Administrateur fondateur
Abbaye de Fontfroide RD613 F 11100 NARBONNE

Paul Benoît

3 rue des Lilas 75019 PARIS

Jacques Berlioz

Directeur de l'Ecole Nationale des Chartres
19 rue de la Sorbonne 15005 PARIS

Benoît Chauvin

L'Hermitage F 25870 DEVECEY

Jean R. Favre

Administrateur fondateur
Le Moulin de la Bièvre 1 bis rue Prosper Legoutté F92160 ANTONY

Raymond de Fays

Boulevard Brand Wittlock, n. 159 boîte 17 B 1200 BRUXELLES BELGIQUE Tel. 33 (0)2
771 7504

Robert Fossier

2 rue Bel Air -Bat D F 92190 MEUDON

Bernard Gamby

Administrateur fondateur
22 rue Ravignan F 75018 PARIS
bernard.gamby@noos.fr

Honor Brabantiae Villarium -HBV -asbi

Jean-Pierre Renard Rue des Bachères, 194 B 5060 TAMINES BELGIQUE Tel. 32 (0)71
776515
cisterhvb@msn.com

Léon Huot

Administrateur honoraire
12 cours Tarbé F 89100 SENS

Terryl Kinder

17 rue Rabè F 89230 PONTIGNY

René Locatelli

17 rue de la Falaise F 25660 MONTFAUCON

Michel Niaussat

Monastère de la Merci-Dieu F 72380 SAINT JEAN D'ASSE

Léon Pressouyre

c/o UNESCO 1 rue Miollis F 75015 PARIS

André Pierre Syren

Bibliothèque de Dijon
37 rue de l'École de Droit F 21000 DIJON

Thiérache Développement

(Foigny, Boheries etc) Bénédicte Doyen
6 rue du Presbytère BP48 F 02260 LA CAPELLE Tel. 33 (0)3 23972295
contact@thierachedeveloppement.org www.terresdethierache-hainaut.com

Thomas Coomans

Faculteit der letteren en Wijsbegeerte Pleinlaan 2 B 1050 BRUSSEL Belgique

Glyn Coppack

English Heritage East Midlands Règio 44 Derngate Northampton NNI IUH United Kingdom

Esteve Mach

Abbaye de Santa Creus
Museo d'Historia de Catalunya
Plaça de Pau Vila 3 E 08003 BARCELONA Espagne

M. Le Président de la AJPAT

Maison de l'Europe 35-37 rue Francs Bourgeois F 75004 PARIS

Gereon C.M. Becking

Haydnshasse 4 D 97074 WURZBURG ALLEMAGNE

Stephen Tobin

Via Leonardo Fibonacci 150131 FIRENZE ITALIE

Martin Mallach

Stockhauser Str. 53 (Sehnetzel's Hus) D 53578 WINDHAGEN ALLEMAGNE

Link

OCIST - Ordre Cistercien	www.ocist.org
OCSO - Ordre Cistercien de la Stricte Observance	www.ocso.org
OSB – Ordre de Sain Benoît	www.osb.org
Cistercienser Chronik	www.cistercienserchronik.at
Biographia Cistercensis	www.zisterzienserlexikon.de
Encist News	http://cistercium.blogspot.it
I Cistercensi	www.cistercensi.info
AIM – Alliance InterMonastères	www.aimintl.org
Associazione Nuova Citeaux	www.vitanostra-nuovaciteaux.it
ARCCIS (Association pour le Rayonnement de la Culture CISTercienne)	www.arccis.org/index.html
Zisterzienser an Nord- und Ostsee	www.forumcist.eu/
The European Forum: Cistercians at the North Sea and the Baltic Sea	www.forumcist.eu/index.htm
Cathopedia	://it.cathopedia.org/wiki/Cistercensi
Cistopedia	www.cistopedia.org/index.php?id=english00

Références bibliographiques

- R. Crozet, *L'abbaye de Noirlac et l'architecture cistercienne en Berry*, Paris 1932;
- A.M. Armand, *Les cisterciens et le renouvellement des techniques*, Paris 1947;
- M. Aubert, *L'architecture cistercienne en France*, 2 voll., Paris 1947;
- A. Dimier, *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, 3 voll., Grignan-Paris 1949-1967;
- H.P. Eydoux, *L'architecture des églises cisterciennes d'Allemagne*, Paris 1952;
- K.H. Esser, *Die Ausgrabungen der romanischen Zisterzienserkirche Himmerod als Beitrag zum Verständnis der frühen Zisterzienserarchitektur*, Das Münster 5, 1952, pp. 221-223;
- H.P. Eydoux, *Les fouilles de l'abbatiale d'Himmerod et la notion d'un "plan bernardin"*, BMon 111, 1953, pp. 29-36;
- E. Krausen, *Die Klöster des Zisterzienser Ordens in Bayern*, München-Pasing 1953;
- O. Linck, *Mönchtum und Klosterbauten Württembergs im Mittelalter*, Stuttgart 1953;
- I. Bickel, *Die Bedeutung der süddeutschen Zisterzienserbauten für den Stilwandel im 12. und 13. Jahrhundert von der Spätromanik zur Gotik*, München 1956;
- R. Wagner-Rieger, *Die italienische Baukunst zu Beginn der Gotik* (Publikationen des Österreichischen Kulturinstituts in Rom, 1-2), 2 voll., Graz-Köln 1956-1957;
- F. Bucher, *Notre-Dame de Bonmont und die ersten Zisterzienserabteien der Schweiz* (Berner Schriften zur Kunst, 7), Bern 1957;
- H. Hahn, *Die frühe Kirchenbaukunst der Zisterzienser. Untersuchungen zur Baugeschichte von Kloster Eberbach im Rheingau und ihren europäischen Analogien im 12. Jahrhundert* (Frankfurter Forschungen zur Architekturgeschichte, 1), Berlin 1957;
- M. Aubert, *Existe-t-il une architecture cistercienne?*, CahCM 1, 1958, pp. 153-158;
- S. Burger, *Architettura cistercense primitiva*, CrArte 5, 1958, 30, pp. 450-469;
- L. Fraccaro De Longhi, *L'architettura delle chiese cistercensi italiane*, Milano 1958;
- J.A. Schmoll, *Zisterzienser-Romanik. Kritische Gedanken zur jüngsten Literatur*, in Formositas Romanica. Beiträge zur Erforschung der romanischen Kunst Joseph Gantner zugeeignet, Frauenfeld 1958, pp. 153-180;
- F. Bucher, *Le fonctionnalisme de Saint Bernard et les églises cisterciennes suisses*, in *Relations artistiques entre la France et les autres pays depuis le Haut Moyen Age jusqu'à la fin du XIXsiècle*, "Actes du XIXe Congrès international d'histoire de l'art, Paris 1958", Paris 1959, pp. 49-56;
- R. Branner, *Burgundian Gothic Architecture*, London 1960 (1952);
- F. Bucher, *Cistercian Architectural Purisme*, Comparative Studies in Art and Literature 3, 1960, pp. 98-105;
- K. Białoskórska, *L'abbaye cistercienne de Wąchock*, CahCM 5, 1962, pp. 335-350;
- A. Dimier, J. Porcher, *L'art cistercien*, I, France (La nuit des temps, 16), La Pierrequi-Vire 1962;
- O. Pächt, *The Pre-Carolingian Roots of Early Romanesque Art*, in Romanesque and Gothic Art. Studies in Western Art, "Acts of the Twentieth International Congress of the History of Art, New York 1961", Princeton 1963, I, pp. 67-75;
- A. Dimier, *Eglises cisterciennes sur plan bernardin et sur plan bénédictin*, in *Mélanges René Crozet*, II, Poitiers 1966, pp. 697-704;
- I. Swartling, *Cistercian Abbey Churches in Sweden and the 'Bernardine Plan'*, Uppsala 1967;
- A.M. Romanini, *"Povertà" e razionalità nell'architettura cistercense del XII secolo*, in *Povertà e ricchezza nella spiritualità dei secoli XI e XII*, "Atti dell'VIII Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, Todi 1967", Todi 1969, pp. 189-225;

I. Swartling, *Alvastra Abbey. The First Cistercian Settlement in Sweden* (Acta Universitatis Stockholmensis, 16), Stockholm 1969;

A. Dimier, *L'art cistercien*, II, Hors de France (La nuit des temps, 34), La Pierre-qui-Vire 1971;

F. Cali, *L'Ordre cistercien d'après les trois soeurs provençales. Sénanque, Silvacane, Le Thoronet*, Paris 1972;

W. Krönig, *Altenberg und die Baukunst der Zisterzienser*, Bergisch Gladbach 1973;

J. Dahmen, *Deutsche Zisterzienserkunst*, Köln-Wien 1974;

A.M. Romanini, *Le abbazie fondate da S. Bernardo in Italia e l'architettura cistercense "primitiva"*, in Studi su San Bernardo di Chiaravalle nell'ottavo centenario della canonizzazione, "Convegno internazionale, Certosa di Firenze 1974" (Bibliotheca Cisterciensis, 6), Roma 1975, pp. 281-303;

G. Duby, *Saint Bernard. L'art cistercien*, Paris 1976 (trad. it. *San Bernardo e l'arte cistercense*, Torino 1982);

M. Zadnikar, *Stična et l'architecture primitive des cisterciens*, Ljubljana 1977;

I Cistercensi e il Lazio, "Atti delle Giornate di studio dell'Istituto di storia dell'arte dell'Università di Roma, Roma 1977", Roma 1978;

P. Zakar, *La legislazione cistercense e le sue fonti dalle origini fino al 1265*, ivi, pp. 127-134;

A.M. Romanini, Il "Maestro dei Moralia" e le origini di Cîteaux, *StArte*, 1978, 34, pp. 221-245;

A. Cadei, *Chiaravalle di Fiastra*, ivi, pp. 247-288;

W. Schöller, *Eine Bemerkung zur Wiedergabe der Abteikirche von Vaucelles durch Villard de Honnecourt*, ZKg 41, 1978, pp. 317-322;

M. Cocheril, *Les cisterciens*, in *Les Ordres religieux. La vie et l'art*, a cura di G. Le Bras, s.l. 1979, pp. 339-561;

P. Fergusson, *Notes on two Cistercian Engraved Designs*, *Speculum* 54, 1979, pp. 1-17;

K. Kitsiki Panagopulos, *Cistercian and Mendicant Monasteries in Medieval Greece*, Chicago 1979;

Federico II e l'arte del Duecento italiano, "Atti della III Settimana di studi di storia dell'arte medievale dell'Università di Roma, Roma 1978", a cura di A.M. Romanini, 2 voll., Galatina 1980;

Storia dell'arte e del territorio: Ferentino, "Atti della Settimana di studi di storia dell'arte medievale dell'Università di Roma, Roma 1977", *Storia della città*, 1980, 15-16;

Die Zisterzienser. Ordensleben zwischen Ideal und Wirklichkeit, cat. (Aachen 1980), 2 voll., Köln 1981;

E. Badstübner, *Kirchen der Mönche. Die Baukunst der Reformorden im Mittelalter*, Berlin 1981;

G. Dehio, *Zwei Cistercienser Kirchen. Ein Beitrag zur Geschichte der gotischen Stils*, *JBerIM* 23, 1981, pp. 91-103;

A. Cadei, *Immagini e segni nella scultura architettonica cistercense*, in *Presenza benedettina nel Piacentino 480-1980*, "Atti delle Giornate di studio, Bobbio-Chiaravalle della Colomba 1981", Bobbio 1982, pp. 145-158;

J. Kuthan, *Die mittelalterliche Baukunst der Zisterzienser in Böhmen und in Mähren*, Berlin 1982;

A.M. Romanini, *La storia architettonica dell'abbazia delle Tre Fontane a Roma. La fondazione cistercense*, in *Mélanges Anselme Dimier*, III, 6, Arbois 1982, pp. 653-695;

Studies in Cistercian Art and Architecture, a cura di M.P. Lillich, I, Kalamazoo (MI) 1982;

J.O. Schaefer, *The Earliest Churches in the Cistercian Order*, ivi, pp. 1-12: 2-3;

J.C. Valle Pérez, *La arquitectura cisterciense en Galicia*, 2 voll., La Coruña 1982;

W. Wiemer, *Die Geometrie der Ebracher Kirchenplans*, *Kch* 32, 1982, pp. 422-443;

A.M. Romanini, *La storia dell'arte e la polemica Clairvaux-Cluny*, in *Alla memoria di Renata Cipriani*, *Paragone* 34, 1983, 401-403, pp. 6-29;

P. Fergusson, *Architecture of Solitude. Cistercian Abbeys in Twelfth Century England*, Princeton 1984;

G. Binding, M. Untermann, *Kleine Kunstgeschichte der mittelalterlichen Ordensbaukunst in Deutschland*, Darmstadt 1985, pp. 171-274;

D. Kimpel, R. Suckale, *Die gotische Architektur in Frankreich 1130-1270*, München 1985, pp. 387-384;

A.M. Romanini, *L'arte come ricerca e la ricerca del Medioevo*, in Studi in onore di Giulio Carlo Argan, III, Roma 1985, pp. 45-64;

F. Van der Meer, *Atlas de l'Ordre cistercien*, Amsterdam 1985;

Cistercian Art and Architecture in the British Isles, a cura di C. Norton, D. Park, Cambridge 1986;

A.M. Romanini, *Introduzione*, in A.M. Romanini, M. Righetti Tosti-Croce, *Monachesimo medievale e architettura monastica*, in *Dall'eremo al cenobio. La civiltà monastica in Italia dalle origini all'età di Dante* (Antica Madre, 10), Milano 1987, pp. 425-485;

M. Righetti Tosti-Croce, *Architettura monastica: gli edifici. Linee per una storia architettonica*, ivi, pp. 486-575;

R. Stalley, *The Cistercian Monasteries of Ireland*, London 1987;

E. Fernández Gonzáles, *El arte cisterciense en León*, León 1988;

M.T. Donati, *L'architettura degli ordini monastici in area milanese tra XII e XIV secolo*, in Il Millennio Ambrosiano, a cura di C. Bertelli, III, La nuova città dal Comune alla Signoria, Milano 1989, pp. 238-275: 262-265;

A.M. Romanini, *Arte comunale*, "Atti dell'11° Congresso internazionale di studi sull'Alto Medioevo, Milano 1987", Spoleto 1989, I, pp. 23-52;

A. Cadei, *Architettura monastica*, ivi, II, pp. 795-813;

Y. Zaluska, *L'enluminure et le Scriptorium de Cîteaux au XII^esiècle* (Cîteaux, Commentarii Cistercienses, studia et documenta, 4), Cîteaux 1989, pp. 149-167;

D. Bell, 'The English Cistercians and the practice of medicine', *Cîteaux* 40 (1989), pp. 139-73.

W. Müller, *Grundlagen gotischer Bautechnik*, München 1990;

R. Rudolph, *The "Things of Greater Importance". Bernard of Clairvaux's Apologia and the Medieval Attitude Toward Art*, Philadelphia, 1990;

A.M. Romanini, Chiaravalle di Fiastra e la prima architettura "bernardina", in *La valle del Fiastra tra Antichità e Medioevo*, "Atti del XXIII Convegno di studi maceratesi, Abbazia di Fiastra-Tolentino 1987" (Studi maceratesi, 23), Macerata 1990, pp. 163-187;

P.F. Pistilli, *Santa Maria di Tiglieto: prima fondazione cistercense in Italia (1120)*, in "Arte medievale", II ser., 4 (1990), pp. 117-149;

Saint Bernard & le monde cistercien, a cura di L. Pressouyre, T.N. Kinder, cat., Paris 1990;

Zisterzienserbauten in der Schweiz, II, Männerklöster, Zürich 1990;

A. Cadei, *I castelli federiciani: concezione architettonica e realizzazione tecnica*, AM, s. II, 6, 1992a, 2, pp. 39-67;

Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité. Actes du colloque (Lyon, Cîteaux, Dijon, 1990), Paris, 1992

R. Locatelli, *L'expansion de l'Ordre cistercien*, in *Bernard de Clairvaux: histoire, mentalités, spiritualité* "Colloque international, Lyon-Cîteaux-Dijon 1990", Paris 1992, pp. 103-140;

B. Chauvin, *Le plan bernardin: réalités et problèmes*, ivi, pp. 307-348;

P.F. Pistilli, *Considerazioni sulla storia architettonica dell'abbazia romana delle Tre Fontane nel Duecento*, AM, s. II, 6, 1992, 1, pp. 163-192;

Chiaravalle. Arte e storia di un'abbazia cistercense, a cura di P. Tomea, Milano, 1992;

A.M. Romanini, *Architettura monastica*, in *Le abbazie delle Marche. Storia e arte*, "Atti del Convegno internazionale, Macerata 1990", a cura di E. Simi Varanelli, Roma 1992, pp. 73-90;

A. Cadei, *Fiastra dopo Fiastra*, ivi, 1992b, pp. 363-375;

W. Wiemer, *Das Maßsystem der Abteikirche Ebrach. Ergebnisse eines Forschungsprojektes der angewandten Informatik I.*, Kch 45, 1992, pp. 1-16;

M.L. de Sanctis, *L'abbazia di Santa Maria di Realvalle: una fondazione cistercense di Carlo I d'Angiò*, AM, s. II, 7, 1993, 1, pp. 153-196;

G. Valenzano, G. Guerrini, A. Gigli, *Chiaravalle della Colomba: il complesso medievale*, Piacenza, 1994;

"*Ratio fecit diversum*": *San Bernardo e le arti. Atti del Congresso internazionale* (Roma, 1991), edito in "Arte medievale", II ser., 8 (1994);

Bernhard von Clairvaux. Rezeption und Wirkung im Mittelalter und in der Neuzeit, a cura di K. Elm, Wiesbaden, 1994;

Architettura cistercense. Fontenay e le abbazie in Italia dal 1120 al 1160, a cura di G. Viti, Certosa di Firenze, 1995;

P. Fergusson, *Programmatic Factors in the East Extension of Clairvaux*, ivi.

D. Williams, *The Cistercians in the Early Middle Ages*, Leominster 1998;

E. Vassallo, *L'abbazia cistercense di Santa Maria di Tiglieto*, in "Arte lombarda", 124/III (1998), pp. 18-31;

J. France, *The Cistercians in Medieval Art*, Stroud 1998;

The Letters of Bernard of Clairvaux, ed. and tr. B. S. James, rev. edn., B. M. Kienzle, Stroud 1998, ep. 1 (pp. 1-10, at p. 8);

L'abbazia di Staffarda e l'irradiazione cistercense nel Piemonte meridionale, R. COMBA, G. MERLO (a cura di), atti del convegno (Staffarda 1998), Società per gli Studi, Storici, Archeologici, e Artistici della Provincia di Cuneo, Cuneo 1999;

L'abbazia di Lucedio e l'ordine cistercense nell'Italia occidentale dei secoli XII e XIII. Atti del terzo congresso storico vercellese (Vercelli, 1997), Vercelli, 1999;

Cistercian Lay Brothers: Twelfth-century Usages with Related Texts, ed. C. Waddell, Brecht 2000;

M. Cassidy-Welch, *Monastic Spaces and their Meanings*, Turnhout 2001;

Chiaravalle della Colomba, una storia millenaria. Catalogo della mostra (Parma, 2001), a cura di G. Nori, Parma, 2001;

T. Kinder, *Cistercian Europe: Architecture of Contemplation*, Kalamazoo 2002;

Santa Maria di Casanova. Un'abbazia cistercense fra i marchesi di Saluzzo e il mondo dei comuni. Atti del Convegno (Casanova, 2003), a cura di R. Comba e P. Grillo, Cuneo, 2006;

P. Grillo, *Monaci e città. Comuni urbani e abbazie cistercensi nell'Italia nord-occidentale (secoli XII-XIV)*, Milano, 2008;

S. Beltramo, *Construction Methods and Models of Cistercian Abbeys in North-Western Italy between XII and XIII Century*, Proceedings of the Third International Congress on Construction History, Cottbus 2009, Vol. I, pp. 175-182;

S. Beltramo, *L'abbazia cistercense di Santa Maria di Staffarda*, Savigliano 2010;

G. Cariboni, *Il nostro ordine è la Carità. Cistercensi nei secoli XII e XIII*, Milano, 2011;

M. Sternberg, *Cistercian Architecture and Medieval Society*, Leiden 2013;

Th. Coomans, *Cistercian architecture or architecture the Cistercians?*, in *The Cambridge companion to the Cistercian order*, 2013, pp. 151-172;

Cisterciensi. Arte e storia, a cura di T. Kinder, R. Cassanelli, Milano, 2015;

- A. Serino, *Il caso cistercense: approcci teoretici allo studio del paesaggio monastico nel basso medioevo*, in *VII Congresso Nazionale di Archeologia Medievale (Lecce, 2015)*, a cura di P. Arthur e M.L. Imperiale, vol. I, Firenze, 2015, pp. 94-97;
- Th. Coomans, *La ricerca di una nuova identità nell'architettura cisterciense del XIX secolo*, in *Cisterciensi. Arte e storia*, a cura di T. Kinder, R. Cassanelli, Milano, 2015, pp. 349-366;
- S. Beltramo, *Il romanico cistercense: analisi del costruito della chiesa e del monastero di Staffarda*, in *Romanico piemontese – Europa romanica. Architetture, circolazione di uomini e idee, paesaggi*, a cura di S. Lomartire, Livorno 2016, pp. 14-25;
- Nuovi studi sul monachesimo cistercense*, a cura di G. Cariboni, N. D'Acunto, (Incontri di Studio, 16) Spoleto 2017;
- S. Beltramo, *Le facciate delle chiese cistercensi: una verifica sulle prime abbazie piemontesi*, in *Nuovi studi sul monachesimo cistercense*, a cura di G. Cariboni, Spoleto 2017, pp. 259-290;
- C. Tosco, *Le abbazie cistercensi*, Bologna 2017.